



Approbation des comptes non inscrite à l'ODJ de l'AG annuelle

Par **emily34**, le **29/06/2016** à **15:02**

Bonjour,

Dans le cadre d'une copropriété de 5 appartements, nous venons de recevoir notre convocation à l'assemblée générale annuelle.

Dans l'ordre du jour de cette convocation se trouve la résolution suivante : démission du syndic. (en effet, suite à un désaccord sur une dépense importante par le syndic à savoir près de 10 000 € sur une assurance demandée certes mais auprès d'une compagnie d'assurance non souhaitée par les copropriétaires), le syndic souhaite démissionner.

Cependant, à aucun moment dans l'ordre du jour ne se trouve la résolution sur l'approbation des comptes.

L'AG a lieu le 7 juillet et ayant déjà reçu la convocation, il est désormais impossible d'y rajouter cette résolution.

Quelles sont nos options ? pour annuler cette AG car nulle ? pour demander une AGE (alors que le mandat du syndic s'est terminé le 24 juin).

Merci d'avance pour votre aide,
Emily